L'odyssée d'une cloche

Autor(en): **Magnin, V.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **46 (1938)**

Heft 2

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-36094

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Au total et en supposant à peu près pareilles, dans toutes nos châtellenies, les prestations de sauvegarde, ce devait être, bon an mal an, un beau denier qui allait au fisc de ce fait-là. Et si, pour plus de sûreté personnelle, nombre de gens contractaient cette sorte d'assurance, c'est apparemment que la sécurité générale laissait trop à désirer. Il est vrai que c'était là chose ordinaire au moyen âge ; mais il n'était peut-être pas inutile de le faire voir par quelques documents.

E. KÜPFER.

L'odyssée d'une cloche

La commune de Boussens possède dans son bâtiment scolaire une cloche dont il serait intéressant de connaître l'histoire.

C'est une cloche française, fondue en 1721 pour la paroisse de Fains et St-Juste, ainsi que l'indique l'inscription en belles majuscules romaines. Comment, et par quelle suite de circonstances est-elle venue échouer à Boussens ? — Voici quelques indices que j'ai pu recueillir il y a quelques années de la bouche des magistrats de cette commune.

Cette cloche aurait été amenée clandestinement dans le canton sur un char par des paysans d'outre-Jura et offerte de village en village, à une époque que je ne puis préciser.

Les autorités de Sullens l'auraient achetée de ces gens et installée à côté de celle qu'elles possédaient alors dans leur clocher. Bientôt on se serait aperçu que les deux cloches ne s'accordaient pas, harmoniquement parlant,

et on aurait cherché à conclure un échange avec une commune voisine ; ce serait ainsi que la cloche française serait venue échouer, définitivement cette fois, dans la maison d'école de Boussens.

Or nous savons, par les archives de Boussens, mises obligeamment à notre disposition par M. le syndic Gaudard, que cette commune avait commandé en 1747, à Neuchâtel, une cloche de 150 livres environ, que les communiers de Boussens étaient allés quérir à Yverdon avec char et chevaux. Celle-ci avait fait son entrée à Boussens le 17 décembre 1747 et avait coûté, y compris les frais de transport et d'installation, 560 florins 9 sols 9 deniers, soit 330-340 francs de notre monnaie.

Pendant longtemps cette cloche resta suspendue à la plus forte branche d'un gros poirier; au bas du village, soit à proximité de l'ancienne école. La commune de Boussens ayant construit vers 1816 le bâtiment d'école actuel, ou du moins la partie la plus ancienne de celui-ci, la cloche y fut transférée. Etait-ce celle de 1747 ou la cloche française ? Je l'ignore.

Voici l'inscription que j'ai relevée sur la cloche actuellement suspendue au clocher de Boussens :

+ L'AN 1721 IAY ESTE BENIE PAR M^RE^ BON
ANTOINE BERIEROVT PRESTRE BACSELIEYR

+ DE SORBONNE CVRE DE FAINS ET S^T^ IVSTE
IAY POVR PARAIN HAVT PVISSANT

+ SEIGNEVR FLORIMONT DE BRVLAR COMTE
DE TENELLE ET POVR MARAINE DAMME

+ IANNE DE BEZAVE ESPOVSE DE M^RE^ ANDRE
DANSTRVDE SEIGNEVR DE BIERRY

(Les croix séparent les lignes, les lettres ont 15 mm. de hauteur ; les 4 lignes du texte occupent le pourtour du tiers supérieur de la cloche ; aucune décoration, sauf quelques filets à la partie inférieure.)

Diamètre de la cloche 56 cm., le bord en est fortement ébréché.

Voici, au sujet de cette cloche, quelques renseignements que j'ai obtenus des Archives départementales de la Meuse :

La commune dont le nom est indiqué sur la cloche est actuellement Fain-lez-Moutier-St Jean, canton de Montbard, Côte d'Or.

Bon-Antoine Berjerout y a été curé, probablement de 1696 à 1721.

La famille de Brulart est connue en Bourgogne; quant à la famille d'Anstrude, d'origine écossaise, elle a donné son nom à une localité voisine, du département de l'Yonne, autrefois Bierry.

Nous n'avons pu établir à quelle époque la cloche de Fains a été achetée par les autorités de Sullens, ni l'année où elle prit sa place dans le clocher de Boussens.

Le clocher de Sullens renferme deux cloches, l'une fondue chez J. L. Golay, fondeur à Morges, portant cette inscription :

JAPARTIENS A LA PAROISSE DE
SULLENS BOURNENS BOUSSENS
ANNEE 1834

et une autre, beaucoup plus ancienne, avec une inscription latine en minuscules gothiques, qu'il serait intéressant de

relever. La cloche de Boussens de 1747 aurait-elle été refondue en 1834 ?

Certainement, quelque lecteur de cette Revue pourra nous renseigner plus exactement, c'est du moins ce que nous espérons.

V. MAGNIN.

Place d'Espagne, Rome

Maison historique habitée par des Suisses

Un très beau livre sur les peintres bourguignons vient de paraître à Rome. Il a pour titre : « I Pittori Borgognoni, Cortese (Courtois) e la loro casa in Piazza di Spagna, Roma »[1]. Comme cet ouvrage est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Art, il a été couronné par l'Académie royale d'Italie le 21 août 1936. Nous sommes heureux et fiers d'y trouver un chapitre entier consacré à nos artistes suisses[2].

Son auteur, M. Francesco Alberto Salvagnini, ancien ministre de l'Education nationale à Rome, est un savant; il acquit, il y a quelques années, 31, Place d'Espagne à Rome, la maison qu'il a baptisée « Casa dei Borgognoni », la maison des Bourguignons, puisqu'elle a

---

[1] Francesco-Alberto Salvagnini, *I Pittori Borgognoni, Cortese (Courtois) e la loro casa in Piazza di Spagna.* Fratelli Palombi, Editori, Roma.

[2] Voir la *Revue historique vaudoise :* « François Keiserman, un paysagiste suisse à Rome, 1765-1833 » (1930) ; « Charles-François Knébel, un peintre suisse-romain, 1810-1877» (1936), par D. Agassiz.